

# Une table ronde sur le devenir des espaces ruraux et naturels

La gestion et le devenir des espaces ruraux et naturels. Tel est le fil conducteur de la table ronde qu'organise les 24, 25 et 26 octobre, l'antenne corse de l'association française de droit rural, en partenariat avec l'Ordre des avocats du barreau de Bastia, « qui ne pouvait que participer à cette excellente initiative qui abordera des problématiques importantes pour la Corse », comme l'a fait remarquer la bâtonnière M<sup>e</sup> Josette Casabianca-Croce.

L'ouverture de la table ronde aura lieu le 24 octobre au matin au palais de justice, puis les travaux se poursuivront dans la salle des délibérations du conseil général sous la direction scientifique de Joseph Hudault, professeur émérite à l'université Panthéon-Sorbonne et membre de l'académie d'agriculture.

Cette manifestation sera organisée avec le soutien de la municipalité de Bastia, la CTC, le conseil général de la Haute-Corse et le Crédit agricole. Elle réunira des juristes, des universitaires mais aussi des acteurs de terrain (collectivités locales, chambres d'agriculture, safer, syndicats agricoles et forestiers, associations, etc.). Et sera ouverte au grand public qui pourra y trouver matière à réflexion sur des sujets qui la concernent.

Des problématiques locales mises en corrélation avec un contexte plus général comme la disparition d'espaces naturels dont les répercussions se font également sentir ailleurs. « En 1910, seulement 10% de la population mondiale était citadine con-



M<sup>e</sup> Ange-Laurent Bindi, président de l'association corse de droit rural (à droite), aux côtés d'une partie des intervenants de la table ronde. (Photo Gérard Baldocchi)

tre 50 % aujourd'hui et 69 % en 2050, note le professeur Hudault. Tous les ans, de nombreux hectares disparaissent de la surface agricole et de celle des espaces naturels.»

Il en est de même pour les outils mis en place ici ou ailleurs. La sénatrice des Yvelines Sophie Primas présentera ainsi l'expérience du plan régional d'agriculture durable de l'Île de France qui pourra être confrontée au nouvel instrument de gestion en Corse qu'entend être le Padduc, thème qui sera développé par M<sup>e</sup> Jean-Claude Bonaccorsi.

## Un projet de charte des territoires ruraux

L'un des intérêts de cette table ronde est ainsi d'associer approches de la question de la gestion des espaces ruraux et naturels. « C'est la première fois que seront réunis dans ce domaine les trois champs de réflexion : régional, national et européen, indi-

que M<sup>e</sup> Ange-Laurent Bindi, président de l'association corse de droit rural.

Il sera question de théorie mais pas seulement, bien au contraire. « L'association de droit rural est presque trentenaire et reste ancrée dans l'actualité, ajoute Marc Riolacci, ancien magistrat. L'actualité corse comme celle relative au débat sur l'abrogation des arrêtés Miot qui sera analysée par M<sup>e</sup> Jean-Paul Trani et Jean-Toussaint Nicolai, ancien conservateur des hypothèques, et nationale en s'intéressant au projet de Cécile Dufflot, ministre, de créer des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLU). Mais la réflexion s'attachera aussi à essayer de donner une cohérence au cadre juridique. « Le code qui domine est celui de l'urbanisme mais ne faut-il pas donner une place plus importante aux autres codes ? », s'interroge ainsi M<sup>e</sup> Bindi.

Les débats porteront aussi sur

des points de droit comme la définition juridique de l'espace pastoral, la protection juridique des territoires ruraux qui seront ponctués par les interventions de juristes et d'acteurs de terrain (safer, ONF, conservatoire du littoral) et les moyens que le droit pourrait offrir pour freiner la déperdition des territoires ruraux.

Bref voilà autant d'aspects qui sont aussi en lien avec les actions de partenaires comme le Crédit agricole de Corse qui, comme le rappelle son nom, est « enraciné dans l'activité agricole et rurale. Et cette table ronde s'inscrit dans le droit fil de ce qui est fait avec la fondation d'entreprise A Fondazione », note son représentant, M. Mori, le directeur de l'agence de Borgo. Cette table ronde s'achèvera le 26 octobre avec la présentation d'un projet de charte des territoires ruraux.

FABRICE LAURENT  
flaurent@corsematin.com